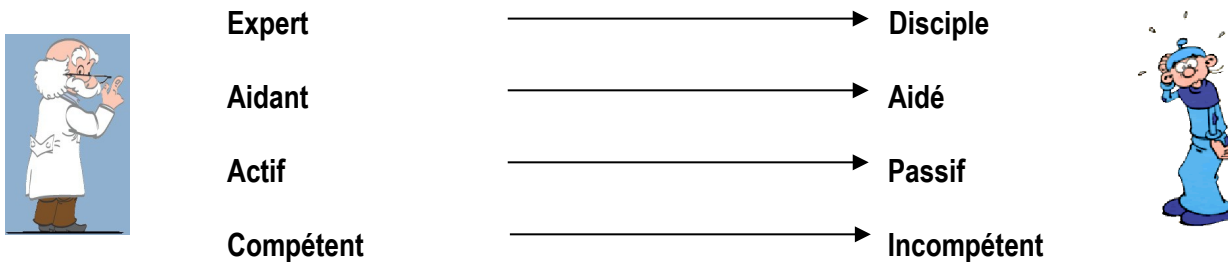


## Empowerment

L'empowerment, ou développement de son pouvoir d'agir (DPA), est un principe qui favorise l'implication des personnes dans leur cheminement vers un mieux être et qui favorise le partenariat. C'est une approche qui est en opposition à la relation traditionnelle de l'expert (éducatrice) et du disciple (le jeune, ses parents).

### Modèle traditionnel :



Au plan individuel, Eisen (1994) définit l'empowerment comme la **façon par laquelle l'individu accroît ses habiletés favorisant l'estime de soi, la confiance en soi, l'initiative et le contrôle**. Certains parlent de processus social de reconnaissance, de promotion et d'habilitation des personnes dans leur capacité à satisfaire leurs besoins, à régler leurs problèmes et à mobiliser les ressources nécessaires de façon à se sentir en contrôle de leur propre vie (Gibson, 1991 p. 359). Les notions de **sentiment de compétence** personnelle (Zimmerman, 1990), de **prise de conscience** (Kieffer, 1984) et de **motivation** (Rappoport, 1987, Anderson, 1991) y sont de plus associées. L'empowerment individuel comprend une dimension transactionnelle qui se joue aussi au plan social et collectif car il implique une relation avec les autres. À cet effet, Katz (1984) le représente comme un paradigme synergique où les personnes sont interreliées, où il y a un **partage des ressources et où la collaboration est encouragée**. Il demande un effort individuel qui est alimenté par les efforts de collaboration et un changement de l'environnement (Wallerstein & Bernstein, 1988).

Ce processus proactif est centré sur les **forces, les droits et les habiletés des individus** et de la communauté, plutôt que sur les déficits ou les besoins (Gibson, 1991, Anderson, 1996).

Source : Le Centre d'excellence pour la santé des femmes - Consortium Université de Montréal (CESAF) <http://cdeacf.ca>



**Partenaire** ←————→ **Partenaire**

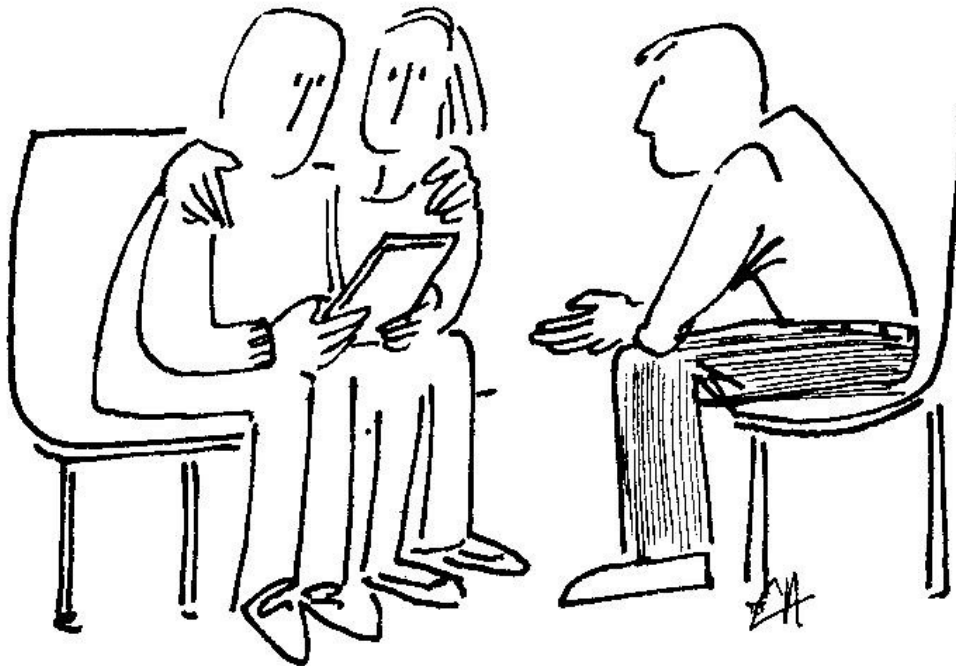
Les compétences à développer et à exercer : **Choisir** ⇨ **Décider** ⇨ **Agir**

## L'empowerment auprès des parents :



L'empowerment est un processus qui vise à **soutenir et renforcer**, chez les membres de la famille, **leur pouvoir d'agir sur eux-mêmes et sur leur environnement**, de manière à mobiliser les ressources (internes ou externes) nécessaires à la réalisation de leurs aspirations, projets ou besoins personnels et familiaux.

Le rôle de l'éducatrice consiste alors à ne pas donner du pouvoir mais plutôt à **créer des environnements, des conditions dans lesquelles les individus pourraient prendre le pouvoir qu'ils ont besoin afin de transformer leur vie.**<sup>1</sup>



---

<sup>1</sup> Lessard, D. (2001). Une analyse du concept de l'empowerment à l'aide du modèle hybride de développement conceptuel. Rapport de recherche, subvention FCAR/RECIF.